Pácantian par la práfat : 1

Réception par le préfet : 19/12/2024



République française

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

2024/....

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice: 55

Présents: 29 Suffrages exprimés: 41 Absents: 26 - dont POUR: 41 Absents AVEC pouvoir - dont CONTRE: 0 12 Absents SANS pouvoir Nombre d'abstention(s): 0 14

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme GIRARD Nicole M. NOUVEAU Michel Mme ANGELETTI Frédérique M. JUSTINESY Gérard M. PETTAVINO Jean-Pierre Mme ARAGONES Claire M. KITAEFF Richard Mme PIERI Julia M. BATOUX Philippe M. LE FAOU Michel Mme PONTET Annie M CARLIER Roland M. SILVESTRE Claude Mme LION-PESQUIES Christine M. COURTECUISSE Patrick M. MASSIP Frédéric M. SINTES Patrick Mme CRESP Delphine Mme MONFRIN Marie-Josée Mme STELLA Aurore M. DECHER Martine M. MOUNIER Christian M. VOURET Eric

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa Mme NALLET Christine

M. GERAULT Jean-Pierre Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard

M. BOREL Félix ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
M. BOURSE Etienne ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa

Mme BUCHACA Sophieayant donné pouvoir à M. BATOUX PhilippeMme CATALANO-LLORDES Gaétaneayant donné pouvoir à M. MOUNIER ChristianMme CLEMENT Marie-Hélèneayant donné pouvoir à M. COURTECUISSE PatrickM. DERRIVE Ericayant donné pouvoir à M. CARLIER RolandM. JUNIK Pascalayant donné pouvoir à Mme CRESP DelphineMme PAIGNON Laurenceayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde Mme MILESI Véronique Mme ROUX Isabelle M. SEBBAH Didier

Absents non-excusés:

Mme GREGOIRE Sylvie Mme JEAN Amélie M. LIBERATO Fabrice Mme MACK Marie-Thérèse Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline M. PEYRARD Jean-Pierre M. RIVET Jean-Philippe M. ROUSSET André M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



République française 2024/.... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 11 décembre 2024

N° 2024-158

<u>AFFAIRES GENERALES</u> – Dérogation pour les ouvertures dominicales 2025 – Commerces de Cavaillon

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5221-1 et L.5221-2;
- Vu le Code du travail et notamment son article L. 3132-26;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu le courrier de M. le Maire de Cavaillon en date du 16 octobre 2024 relatif à la demande de dérogation au repos dominical 2024;
- Vu l'avis du bureau communautaire du 27 novembre 2024.

Dans les commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé certains dimanches sur décision du Maire.

Lorsque le nombre de ces dimanches excède le nombre de 5, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La commune de Cavaillon a sollicité l'avis de l'agglomération pour les huit dimanches suivants :

12 janvier – 29 juin – 31 août – 30 novembre – 7, 14, 21, et 28 décembre 2025.

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE les dérogations au repos dominical proposées par la commune de Cavaillon pour les huit dimanches de 2025 suivants: 12 janvier – 29 juin – 31 août – 30 novembre – 7, 14, 21, et 28 décembre 2025;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La Secrétaire de séagge,

Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 12 dégembre 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.